



La protection sociale en santé accessible aux pays à faible revenu

Conférence internationale sur la protection sociale en santé (Niamey, Niger)

Niamey, le 10 mai 2022 - Tous les pays du monde se trouvent confrontés au défi majeur de protéger leurs populations contre les maladies. Mais comment organiser cette protection sociale ? Par où commencer ?

C'est pour répondre à ces questions que le ministère nigérien de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales, l'Agence belge de développement (Enabel), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Niger, l'Organisation internationale du travail (OIT) et la plateforme des acteurs belges du secteur de la santé internationale Be-cause health (BCH) organisent, du 10 au 13 mai 2022 à Niamey au Niger, une conférence internationale sur la protection sociale en santé. Plus de 300 participants et participantes y étudieront - en présentiel et en ligne - les différentes dimensions politiques, stratégiques et techniques de la protection sociale ainsi que les conditions nécessaires pour la mettre en place.

Plusieurs initiatives dans le monde démontrent que la protection sociale en santé (PSS) est aussi à la portée des pays à faible revenu. Pour y arriver, il faut un véritable engagement politique, combiné à une vision claire et mise en commun. La conférence vise à encourager les États participants à prendre des initiatives efficaces, efficientes et cohérentes pour démarrer ou renforcer la protection sociale en santé, dans une vision globale et contextualisée.

À l'heure où le Niger s'apprête à mettre en place un système de protection sociale en santé (PSS) avec l'appui de la Belgique, cette conférence se concentre sur la protection sociale en santé partant du concept de la couverture sanitaire universelle et des approches d'assurance maladie expérimentées dans plusieurs pays partenaires de Belgique. « Cette conférence tombe très opportunément au moment où nous sommes au Niger en train de lancer la mise en œuvre de la stratégie nationale de couverture sanitaire universelle », souligne le docteur Idi Illiassou Mainassara, Ministre de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales du Niger.

Organised by:



« L'accès aux soins de santé est internationalement reconnu comme un droit humain, » explique Jean Van Wetter, directeur général d'Enabel. « La couverture sanitaire universelle et la protection sociale en santé contribuent à la lutte contre les inégalités et renforcent la stabilité et la justice sociale. »

Au cours des cinq dernières années, la Belgique, à travers son agence de développement Enabel et ses partenaires, a mis en œuvre de nombreux projets en lien avec la protection sociale en santé au Sénégal, au Bénin, au Niger, en Mauritanie, en Guinée, au Burkina Faso, au Burundi, en RD Congo, en Ouganda, au Rwanda et au Mozambique. Pour l'ensemble des pays partenaires dans lesquels Enabel est active dans la santé, l'accès inégal aux soins et services est un enjeu national. Chacun de ces pays analyse ses propres besoins et prend des mesures pour, graduellement, instaurer une couverture sanitaire universelle.

« Un système de santé efficace et accessible pour toutes et tous est un investissement utile et rentable, au bénéfice de toutes et de chacun·e » déclare la Ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes Meryame Kitir. « La question du droit à la santé pour toutes et tous n'est pas uniquement l'affaire des médecins et des gouvernements. C'est aussi une question qui interpelle chacun et chacune d'entre nous, en tant que citoyen·ne, en tant qu'usager·ère des services de santé. »

Conférence en Santé

Une dizaine de pays africains engagés dans la mise en place d'un système de protection sociale en santé ainsi que 300 représentant·es d'institutions gouvernementales et internationales, d'institutions académiques et des acteurs de la société civile participent à cette conférence d'envergure.

« Dans tous les pays du monde, l'accès financier aux soins de santé pose un problème pour la majorité de la population. Cette conférence veut démontrer que la protection sociale en santé est aussi accessible aux pays à faible revenu, » explique le docteur Paul Bossyns d'Enabel.

Il est impossible pour un État de créer un système national de protection sociale en santé à court terme, raison pour laquelle il faut un engagement politique constant à moyen terme. Le système doit être instauré de façon graduelle et géographique, et il en va de même des soins couverts par l'assurance.

Les organisateurs et organisatrices de la conférence sont conscient·es du fait que la protection sociale en santé exige des efforts financiers publics considérables, mais sont convaincu·es qu'il s'agit d'investissements rentables avec un impact réel sur la santé de la population, population, qui devient plus productive, et sur le renforcement de la démocratie, de l'équité et de la stabilité sociale, sources de pertes financières dans le cas contraire

Les principaux résultats de la conférence seront inclus dans les activités futures sur la protection sociale en santé du groupe de travail PPS de Be-cause health.

Pour participer en ligne à la conférence, veuillez-vous inscrire via ce lien :

<https://conferencepps.enabel.be/fr/>

Pour plus d'informations sur la conférence, merci de contacter Halissa.Azoumi@enabel.be.

Organised by:



Note pour les rédactions :

La PSS

La Protection sociale en Santé (PSS) constitue une approche fondée sur les droits visant à atteindre l'objectif de la couverture sanitaire universelle. Elle comprend une série de mesures, tels les mécanismes de prévoyance collective et d'assistance, dans le but de réaliser l'accès effectif à des soins de qualité sans difficultés et d'atteindre la sécurité de revenu pour compenser la perte de gains en cas de maladie ou de grossesse. Elle réduit au maximum la barrière financière pour que les utilisateurs et utilisatrices de services de santé puissent se faire soigner au plus vite sans crainte de tomber dans la pauvreté. La prise en charge précoce permet, de surcroît, de prévenir les complications et d'éviter, lorsqu'il s'agit de maladies contagieuses, que d'autres personnes tombent malades .

Organised by:

